

Centre pénitentiaire d'Alençon – Condé-sur-Sarthe | Orne



livraison
octobre
2012

Fiche signalétique

Les acteurs du projet

Affectataires

- > Ministère de la Justice
- > Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

Mandataire du maître d'ouvrage

- > Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)
- > Assistant à la maîtrise d'ouvrage : COTÉBA/GLI
- > Contrôleur technique : APAVE
- > Coordonnateur sécurité et protection de la santé : PRESENTS

Groupement de conception réalisation

- > Une entreprise générale – mandataire du groupement : Entreprise QUILLE CONSTRUCTION (Groupe CONSTRUCTION)
- > Architecte : ARCHI 5 PROD
- > Bureau d'études techniques : EGIS Bâtiments

Les chiffres clés

Le chantier

- > Montant du marché de travaux : **67** millions d'euros TTC pour la conception, la réalisation et l'aménagement
- > Durée du chantier : **22** mois
- > Personnes employées : jusqu'à **200** personnes, tous corps de métier confondus, en période de pointe. Ce chantier a, par ailleurs, permis de réserver plus de **33 000** heures de travail à des personnes en insertion. Certaines ont été embauchées en CDI à l'issue de la période. Une cinquantaine de sous-traitants ont été sollicités, dont **20** % d'entreprises de la région
- > Surface totale du terrain : **35** hectares
- > Surface du centre pénitentiaire : **22 500** m² S.H.O.N.

Le calendrier

- > Mars 2006 : déclaration d'utilité publique du projet
- > Septembre 2006 : acquisition des terrains
- > 25 mai 2009 : notification du marché de conception-réalisation
- > 26 juillet 2010 : obtention du permis de construire
- > Septembre 2010 : démarrage des travaux
- > 2 octobre 2012 : prise de possession de l'établissement par l'administration pénitentiaire
- > Janvier à novembre 2013 : arrivée échelonnée des personnes détenues

Le centre pénitentiaire : 249 places

- > **3** quartiers d'hébergement maison centrale pour hommes, de **68** places chacun
- > **1** unité de consultation et de soins ambulatoires
- > **4** unités de vie familiale
- > Hors enceinte : un quartier nouveau concept comprenant **20** cellules pour des personnes détenues en régime de semi-liberté et **25** cellules pour des personnes détenues disposant d'aménagement de peines
- > Les personnels : **272** personnels pénitentiaires seront présents sur le site, dont **206** surveillants, **6** moniteurs de sports, **17** personnels administratifs et **5** personnels pénitentiaires d'insertion et de probation



sommaire

Concilier sûreté et accueil

Le centre a été conçu de manière à répondre aux exigences de l'administration pénitentiaire, tout en conservant un aspect social et vivant.



3 questions à l'architecte Bernard Guillien, directeur général de l'agence Archi 5 Prod

Lumière naturelle, couleur et végétalisation, l'ensemble des espaces a été pensé pour donner un rythme à la vie carcérale.



Visite guidée

L'aménagement inédit du centre, en petites unités autonomes, améliore les conditions de détentions et de travail des personnels.





▲ Adossé au mur d'enceinte, le bâtiment de l'administration habille la paroi en béton, avec ses taches de couleur.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
CENTRE PÉNITENTIAIRE
ALENÇON - CONDE SUR SARTHE



4

5

Implanté dans l'Orne, le centre pénitentiaire d'Alençon – Condé-sur-Sarthe est situé en secteur rural, à quelques kilomètres d'Alençon. La faible hauteur de ses constructions, qui se cachent derrière les murs d'enceinte, ainsi que le travail paysager important qui a été réalisé, permettent d'intégrer dans le paysage local ce nouvel établissement. Celui-ci est composé de deux entités distinctes : une maison centrale placée sous haute surveillance et un quartier nouveau concept bâti en dehors du mur d'enceinte. Cet ensemble d'une grande modernité architecturale et technologique offrira des conditions de détention de qualité aux personnes détenues et un environnement de travail bien étudié pour les personnels.

Concilier sûreté et accueil

Le centre pénitentiaire d'Alençon – Condé-sur-Sarthe est un établissement novateur. Il se distingue par son agencement, la haute technologie des moyens de sûreté qui y sont déployés et la gestion en petits groupes de personnes détenues que son architecture permet.

« Dans l'enceinte, l'hébergement a été prévu pour une capacité de 204 personnes détenues, explique Roger Lichtle, directeur de programme à l'APIJ ; mais un des points forts de l'organisation du site est d'avoir créé trois unités à taille humaine de 68 places. » De plus chacune de ces unités est à nouveau subdivisée en sous-groupes indépendants de 17 cellules. « Cette échelle favorise la relation humaine entre le surveillant et le groupe de personnes détenues, insiste Francis Le Gallou, sous-directeur de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés de la DAP (direction de l'administration pénitentiaire). On ne gère pas une masse de personnes détenues, mais 17 individus, ce qui est important pour ces personnes qui ont besoin d'un accompagnement plus individualisé. » La composition des bâtiments, mais aussi le travail sur la lumière et la couleur, doit faciliter cette mission. « L'architecture n'est pas agressive, poursuit Francis Le Gallou. Bien que le niveau de sécurité soit très élevé, on n'a pas l'impression d'être dans un bunker. » « L'architecte a trouvé des solutions intéressantes qui vont dans le sens d'une humanisation des locaux, analyse de son côté Alexandre Bernusset, directeur à l'APIJ. C'est en adéquation avec la démarche générale prônée par l'Agence. »



▲ Façade du quartier disciplinaire.

< La présence de grands volumes et de verrières vise à atténuer la sensation d'enfermement.

Un établissement inédit...

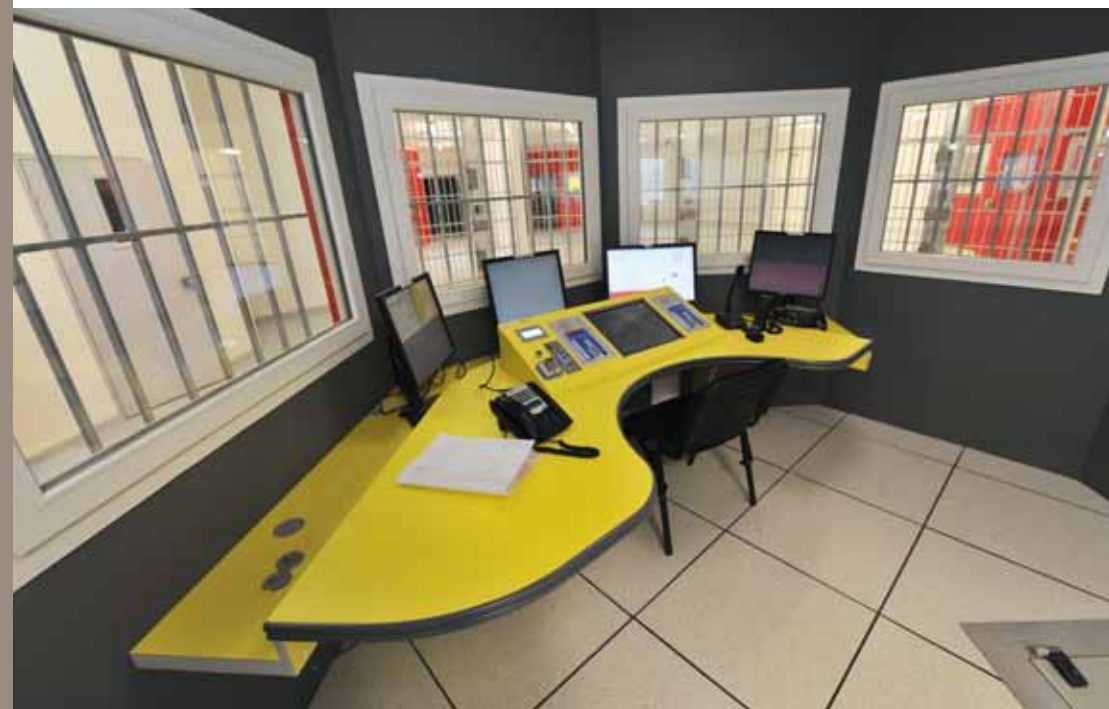
Avec l'établissement d'Alençon – Condé-sur-Sarthe, l'administration pénitentiaire s'est dotée d'une structure adaptée à l'accueil « de personnes détenues pour de longues peines que d'autres centres pénitentiaires ne peuvent pas gérer », indique André Breton, le chef d'établissement. « Nous avons dupliqué, en mieux, tous les dispositifs de sécurité qui avaient fait leurs preuves ailleurs, explique Franck Lamy, chargé d'opération au bureau des affaires immobilières de la DAP. Nous avons, par exemple, installé un circuit d'évacuation des surveillants depuis les postes protégés et perfectionné les installations des quatre miradors. » Autant de dispositifs destinés à renforcer la sûreté des lieux, à laquelle contribuent également un double mur d'enceinte, l'installation de 14 postes protégés ou encore la présence de barrières infrarouges sur les façades d'hébergement. Ces dispositifs ont exigé des prouesses techniques de la part des constructeurs : « Plus il y a de sûreté, plus c'est compliqué, résume Alain Lemoine, directeur d'exploitation. Le courant faible a été l'un des postes les plus importants. Nous avons été attentifs à l'intégration des systèmes et à la multiplication des tests, ce qui a permis de limiter les réserves. » Maître d'ouvrage, l'APIJ a assuré « un suivi très méticuleux, insiste Alexandre Bernusset, d'autant qu'il a fallu s'adapter, en cours d'exécution, à l'externalisation des besoins de l'administration pénitentiaire. »

... que les personnels pénitentiaires sont en train de s'approprier

Arrivé sur le site, en mai 2011, André Breton, a très vite mesuré à la fois les potentialités de cet équipement, mais aussi les efforts qui allaient être nécessaires pour que les personnels pénitentiaires s'approprient les lieux. « La nomination très en amont d'un chef d'établissement lui permet d'organiser et de superviser les formations et l'arrivée des personnels, précise Maud Dayet, de la mission ONE (ouverture des nouveaux établissements) de la DAP. Des formations sont axées sur les organes actifs de sécurité, mais aussi sur l'accompagnement des personnes détenues en longues peines. » « On a un outil extraordinaire, résume André Breton, il va falloir l'utiliser au mieux, préserver les équilibres, anticiper les difficultés pour que les personnes détenues puissent évoluer favorablement et que les surveillants exercent leur métier dans une certaine sérénité. »



^ Un des systèmes de surveillance pour les cours de promenade.



^ ^ L'ergonomie des postes de surveillance a été étudiée avec la plus grande précision afin d'assurer un confort de travail optimal pour les personnels.



▲ Le mess dédié aux personnels.



^ Les espaces verts ont été soignés :
ici dans une cour de promenade.

^ Des talus végétalisés, visibles
depuis les cellules, ont été créés pour
donner de la perspective à la vue.

3 questions à l'architecte Bernard Guillien, directeur général de l'agence Archi 5 Prod

Quels principes d'organisation ont guidé la conception de la maison centrale d'Alençon – Condé-sur-Sarthe ?

Nous avons composé l'espace à partir d'un point central, d'où nous avons fait partir les trois quartiers de maison centrale qui étaient au programme. Ces unités qui se jouxtent ne communiquent pas, elles ont chacune leur autonomie. Elles sont orientées de façon à éviter que les espaces de vie ne se retrouvent directement face au mur d'enceinte. Ce schéma est le résultat d'une double préoccupation. Nous avons pris en compte les exigences de l'administration pénitentiaire, tout en réfléchissant à la manière de rendre le projet plus social et plus vivant. Pour cela, nous avons introduit de la lumière, de la couleur, de grands volumes sous verrière quand cela était possible et des espaces verts à l'intérieur, en ayant toujours à l'esprit que les personnes détenues, qui sont ici pour de longues années, doivent évoluer dans des espaces différents au fil de la journée.

Sur quels espaces avez-vous travaillé pour donner ce rythme à la vie carcérale ?

Nous avons identifié les différents lieux de vie du quotidien, avec tout d'abord, bien sûr, la cellule que nous avons conçue comme une cellule à vivre. Nous avons créé un mobilier adapté aux fonctions du quotidien, avec un coin bureau, un coin repas, un coin rangement, sur le modèle d'une chambre d'étudiant. L'APIJ et la DAP ont accepté de nous faire confiance sur cette adaptation du mobilier, ainsi que sur l'individualisation des cellules par la couleur. Toutes sont différentes pour que chaque détenu s'approprie son espace. Nous avons aussi travaillé les ambiances des différents locaux d'activités, en adaptant les matériaux, la lumière et les vues en fonction des lieux. Nous avons enfin soigné les espaces verts visibles depuis les cellules, en créant des talus végétalisés qui donnent de la perspective à la vue. Quant au choix des plantations, nous avons sélectionné des essences qui marquent le rythme des saisons, par leur floraison et par leur parfum. C'est aussi au cœur des cours de promenade que nous avons installé des plantes pour

que les personnes détenues puissent les toucher. Au-delà de la dimension visuelle, il me paraissait important que cette végétation soit à portée de main.

La majorité des circulations, au sein de l'enceinte, se font à l'intérieur. Quel traitement leur avez-vous réservé?

Nous avons, tout d'abord, essayé de donner du sens aux circulations. Nous avons distingué celles qui sont dans les espaces de détention, et qui sont droites, de celles qui conduisent aux parloirs ou à l'UCSA (unité de consultation et de soins ambulatoires) que nous avons conçues en compression ou en dilatation, de manière à rompre la monotonie et permettre aux personnes détenues de mieux se repérer. Ensuite, partout où cela a été possible, nous avons fait pénétrer la lumière naturelle dans les circulations. Y compris dans les couloirs qui desservent les cellules, tout en respectant, évidemment, le principe de non-covisibilité avec l'unité d'à côté. Pour aller aux parloirs et à l'UCSA, on passe sous une longue verrière, qui, là encore apporte beaucoup de lumière, et dont le toit n'est pas horizontal mais en vagues, ce qui brise l'effet plafond et donne une perspective à cet élément. À l'entrée des hébergements, nous avons créé de grandes verrières pour que la lumière baigne les lieux, comme dans la zone des parloirs que nous avons voulue lumineuse et colorée. Il nous est apparu particulièrement important d'humaniser cet endroit, pour que le lieu de contact entre les personnes détenues et les familles soit rassurant et convivial. Finalement, nous avons toujours voulu remettre l'humain au milieu de la sécurité.



▲ Couleurs et puits de lumière rythment les circulations.

▲ De longues verrières laissent pénétrer la lumière naturelle.



▲ Atrium desservant les parloirs.



^^ Chaque quartier d'hébergement est autonome : il possède, entre autres, sa propre salle de sport et son propre espace socio-éducatif (salle de cours, de formation, bibliothèque...).

Visite guidée

Avant de franchir la porte d'entrée principale qui mène à l'intérieur de l'établissement, on remarque, d'une part, le quartier nouveau concept (dont les 45 cellules et la cour de promenade se situent en dehors de l'enceinte murée) et d'autre part, l'implantation inhabituelle du bâtiment de l'administration. Adossé au mur d'enceinte, ce bâtiment habille, avec ses taches de couleur, la paroi en béton qui protège la partie maison centrale du centre pénitentiaire. «C'est une façon de rendre ce mur vivant et urbain, confie l'architecte Bernard Guillien, car il n'y a rien de plus angoissant que de passer devant un mur nu». Avec ses deux étages, ce premier édifice est un passage obligé pour tous les «usagers» des lieux : personnels, personnes détenues, familles, avocats... Car, autre spécificité de cette entrée dans l'établissement, elle se fait exclusivement à pied. Les véhicules devront, en effet, décharger leurs marchandises dans le sas qui jouxte la porte d'entrée principale. Les fourgons déposeront, quant à eux, les personnes détenues sans avoir la possibilité de pénétrer dans le quadrilatère de 200 mètres de côté qui entoure les installations de la maison centrale.

Des unités à taille humaine

À l'intérieur, la conception architecturale du centre, en réponse au programme détaillé par l'administration pénitentiaire, a privilégié des constructions de faible hauteur. Mitoyens, sans pour autant communiquer, les trois quartiers d'hébergement sont parfaitement autonomes. Chacun bénéficie d'un terrain de sport en pelouse synthétique, d'un atelier, de salles socio-éducatives (cours et formation), d'une salle polyculturelle, d'une salle de sport, d'une bibliothèque, d'un local coiffeur et de plusieurs cours de promenade. En effet, chaque sous-groupe de 17 personnes détenues dispose de sa cour qui, bien que cernée d'un mur en béton, a été aménagée de manière à la rendre conviviale : large plate bande, bancs en pierre et autre mobilier extérieur... C'est aussi l'aménagement des cellules –toutes individuelles et équipées d'une douche, de W.-C. et d'un lavabo– qui a été particulièrement soigné à Condé-sur-Sarthe. D'une surface de 12 m², elles n'ont pas de caillebotis aux fenêtres et disposent d'un mobilier créé sur mesure pour délimiter des espaces de vie. «Il y a la place pour un ordinateur, un réfrigérateur et

un téléviseur», explique André Breton, qui mise sur les atouts de la télévision numérique: «Cette technologie peut offrir de multiples applications aux personnes détenues, c'est un outil d'ouverture et d'autonomie.» Les cellules sont aussi équipées de systèmes perfectionnés d'interphonie qui relient les personnes détenues aux surveillants et permettent à ces derniers de rendre prioritaires les appels des personnes détenues chez lesquelles ils auront pu déceler, par exemple, des risques suicidaires.

L'accueil des familles

L'établissement d'Alençon – Condé-sur-Sarthe accueillera des personnes détenues condamnées à de longues peines. Aussi, une attention toute particulière a été portée à l'accueil des familles, afin de contribuer à maintenir des liens qui ont tendance à se distendre avec le temps. L'architecte a ainsi particulièrement soigné le bâtiment d'accueil des familles, situé à l'extérieur de l'enceinte, ainsi que l'entrée des parloirs: l'atrium par lequel arrivent les familles est à la fois lumineux et coloré, avec son sol orange et ses coursives de couleur bordeaux. Par ailleurs, en complément de la salle d'attente collective, de plus petits espaces permettent aux familles de patienter devant les box des parloirs. Ce sont enfin les quatre unités de vie familiale (UVF), dont est doté l'établissement, qui offriront aux personnes détenues des lieux de vie apaisés avec leurs proches, si leur comportement le permet. «On a souhaité que l'entrée se fasse par une petite cour végétalisée, avec du mobilier de jardin, explique Franck Lamy. Il est important pour les familles que ces lieux ne soient pas anxieux.»

«C'est un bel outil, pour permettre le maintien des liens familiaux des personnes détenues qui n'ont pas d'autorisation de sortie, assure André Breton. Les personnes détenues peuvent y passer de 6 à 72 heures avec leurs proches.»

Des conditions de travail apaisées

Dans toutes ses composantes, l'établissement d'Alençon – Condé-sur-Sarthe a été pensé pour que le travail des quelques 270 personnels pénitentiaires s'y déroule dans les meilleures conditions possibles. Chaque partie a fait l'objet d'un soin particulier: du traitement des circulations, très lumineuses à l'aménagement des postes protégés, supervisé par un ergonomiste, en passant par l'installation d'une salle de sport au premier étage du mess. Le ratio, élevé d'encadrement des personnes détenues y contribuera,



▲ Le séjour d'une des 4 unités de vie familiale, offre un lieu apaisé aux personnes détenues et à leur famille.

▲ L'entrée de l'unité de vie familiale s'effectue par une cour végétalisée.

de même que l'organisation qui va être mise en place par le chef d'établissement. Celle-ci passe avant tout par une dissociation des personnels entre le quartier nouveau concept et la maison centrale. « Entre les deux entités, il ne peut y avoir aucun lien, explique André Breton, ce sont des régimes de détention totalement différents, avec d'un côté un quartier de semi-liberté et un quartier pour peines aménagées et, de l'autre, des personnes détenues de maison centrale. Les personnels pénitentiaires ne peuvent s'occuper un jour des uns, le lendemain des autres, les effectifs seront clairement dissociés. » Et les surveillants de la maison centrale suivront des formations spécifiques autour de la gestion des comportements, des conflits, du stress... « Les personnes détenues de maison centrale acceptent moins l'autorité des personnels, précise André Breton. Ils sont aussi plus exigeants et pour les canaliser, il nous appartient, avec la directrice du service d'insertion et de probation, de proposer le maximum d'activités. » La qualité et la multiplicité des salles socio-éducatives, dans chacun des quartiers d'hébergement, doit contribuer « à préserver l'équilibre de la détention et à inscrire les personnes détenues dans une démarche positive, conclut André Breton. Pour qu'ils rejoignent ensuite un centre de détention et se préparent à la réinsertion ».



^ Les cellules, toutes différentes, sont individualisées grâce à un jeu de couleurs.

^ Coin bureau, coin repas, rangements et sanitaires, les cellules ont été conçues pour que les personnes détenues s'approprient l'espace.



▲ Chaque quartier bénéficie de son propre terrain de sport.



24

25

^ Un atelier sera dédié au travail manuel des personnes détenues volontaires.



^^ Des salles offrent des activités culturelles et sportives aux personnes détenues.



^ Des espaces permettent aux familles de patienter devant les box des parloirs.

^ Des jeux sont mis à la disposition des enfants dans le bâtiment destiné à l'accueil des familles.



^ Les parloirs avocat.

^ La porte principale marque l'entrée dans la détention.



▲ L'unité de consultation et de soins ambulatoires (UCSA).



▲ Le sas d'entrée du quartier nouveau concept.



▲ Une cellule pour personne à mobilité réduite.



▲ Le quartier nouveau concept, situé en dehors de l'enceinte murée.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Remerciements à

Francis Le Gallou, sous-directeur de l'organisation
et du fonctionnement des services déconcentrés

à la direction de l'administration pénitentiaire

Franck Lamy, chargé d'opération au bureau des affaires
immobilières

Maud Dayet, adjointe au chef de la mission ouverture des
nouveaux établissements à la direction de l'administration
pénitentiaire

Stéphanie Tenailon, adjointe au chef du SCERI à la direction
de l'administration pénitentiaire

André Breton, directeur du centre pénitentiaire d'Alençon –
Condé-sur-Sarthe

Bernard Guillien, directeur général d'Archi 5 Prod

Christophe Darbéda, chef de projet d'Archi 5 Prod

Alain Lemoine, directeur d'exploitation de l'entreprise

Quille Construction

Ont participé au sein de l'APIJ

Jean-Pierre Weiss, directeur général

Alexandre Bernusset

Roger Lichtle

Coordination: Marion Moraes, Noura Chekhar –

Mission communication

Maquette et mise en page Anatome

Rédaction Isabelle Friedmann

Crédits photographiques Willy Berré

Impression Point 44



MC3 Riv E_MC_3_001_Cl

SALLE DE
CLASSE N°1

L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif créé le 31 août 2001, sous la tutelle du ministère de la Justice.

Principal service constructeur du ministère, elle a pour mission de construire, de rénover et de réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires. L'Agence pilote plus d'une centaine d'opérations. Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques et financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique.

L'ouverture du centre pénitentiaire d'Alençon – Condé-sur-Sarthe, dans l'Orne, sera complétée à l'automne 2014 par celle de l'établissement de Vendin-le-Vieil, dans le Pas-de-Calais. L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ), principal opérateur du ministère de la Justice, livre ici l'un des derniers lots immobiliers issus de la loi d'orientation et de programmation pour la Justice de 2002. Adapté à l'accueil de personnes détenues condamnées à de longues peines et qui présentent un profil spécifique, le centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe dispose à la fois de dispositifs de sûreté très perfectionnés, mais aussi d'une organisation à taille humaine de ses installations. Ainsi, il garantit à la fois des conditions de détention de qualité et des conditions de travail les plus apaisées possibles.

